



OIAC

Secrétariat technique

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/704/2008

11 juillet 2008

FRANÇAIS et ANGLAIS seulement

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

APPEL DE CANDIDATURES POUR UN COURS DE BASE À L'INTENTION DU PERSONNEL DES AUTORITÉS NATIONALES PARIS (FRANCE) 22 - 26 SEPTEMBRE 2008

1. Le Secrétariat technique ("le Secrétariat") et l'autorité nationale française sont heureux d'annoncer qu'un cours de formation de cinq jours, à l'intention du personnel des autorités nationales chargé de recevoir les inspections au titre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ("la Convention"), se tiendra au Centre français de formation pour l'interdiction des armes chimiques (CEFFIAC), à Paris (France) du 22 au 26 septembre 2008.
2. Ce cours s'adresse avant tout au personnel des autorités nationales qui n'a que peu ou pas d'expérience de la mise en œuvre de la Convention, mais qui est néanmoins effectivement responsable de mettre en œuvre la Convention à l'échelle nationale. Ce cours comportera à la fois un enseignement théorique et des exercices pratiques. Le programme du cours est exposé à l'annexe 1.
3. Les activités se dérouleront en français et en anglais, avec interprétation simultanée. Les stagiaires devront donc posséder une bonne maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, de l'une au moins de ces deux langues.
4. Le Secrétariat espère pouvoir parrainer un nombre limité de stagiaires. Il convient de préciser pour chaque candidat désigné si le parrainage conditionne sa participation. En transmettant les formulaires de désignation au nom du candidat stagiaire, l'autorité nationale reconnaît que la personne proposée a accepté les conditions du parrainage. Pour les stagiaires parrainés, le Secrétariat défraiera le voyage, les repas ainsi que l'assurance médicale et paiera des indemnités limitées de subsistance, afin de couvrir les frais divers.
5. Le Secrétariat organisera et réglera également l'hébergement des stagiaires parrainés. Les stagiaires parrainés qui n'ont pas l'intention de se prévaloir de l'hébergement organisé par le Secrétariat sont invités à l'en informer le plus tôt possible afin d'éviter tous frais d'annulation. En aucun cas le Secrétariat ne réglera le coût d'un hébergement qu'il n'aura pas organisé. Les autorités nationales seront informées des



frais qu'aura supportés le Secrétariat en raison de la défection de stagiaires ou d'annulation de dernière minute.

6. Le voyage des stagiaires parrainés sera organisé de la façon la plus économique possible. Le Secrétariat achètera les billets et les enverra aux stagiaires. Ceux-ci ne pourront acheter leurs billets localement qu'avec l'autorisation expresse du Secrétariat, et pour autant qu'il en découle une économie supplémentaire. Pour limiter les dépenses le plus possible, les stagiaires parrainés arriveront **au plus tôt le 21 septembre**, pour repartir **au plus tard le 27 septembre 2008**.
7. Toute modification des dates d'arrivée ou de départ des stagiaires parrainés doit être approuvée par le Secrétariat. Le Secrétariat ne remboursera pas les dépenses sans rapport avec le cours de formation ou résultant de modifications non autorisées des plans de voyage. Les stagiaires parrainés devront supporter tous les frais dus à des changements dont la responsabilité leur incombe, annulation comprise, dès lors que le Secrétariat aura acheté les billets.
8. Avant de se rendre en France, les stagiaires devront obtenir tous les visas nécessaires (y compris les visas de transit).
9. Les États parties sont invités à remplir le formulaire de désignation reproduit à l'annexe 2 de la présente note, en veillant particulièrement à fournir toutes les indications demandées. Les formulaires remplis doivent être envoyés par la poste au : Directeur, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Ils peuvent également l'être par télécopieur au +31(0)70 306 3535 ou par courrier électronique (ipb@opcw.org). Tous les formulaires doivent parvenir au Secrétariat **au plus tard cinq semaines avant la date de début du cours de formation**. Ils doivent impérativement parvenir au Secrétariat **avant le 22 août 2008**. Veuillez noter que pour être admis les stagiaires devront produire la lettre d'acceptation de l'OIAC au moment où ils s'inscriront au cours.
10. Des renseignements complémentaires sur le cours de formation peuvent être obtenus auprès de Mme Vanessa Fraga Prol [téléphone : +31 (0)70 416 3825], Service d'appui à l'application de la Convention, Division de la coopération internationale et de l'assistance.

Annexes :

Annexe 1 : Programme provisoire du cours

Annexe 2 : Nomination Form (en anglais seulement) (Formulaire de désignation)

Annexe 1

**APPEL DE CANDIDATURES POUR UN COURS DE BASE À L'INTENTION
DU PERSONNEL DES AUTORITÉS NATIONALES**

PARIS (FRANCE)

22 - 26 SEPTEMBRE 2008

PROGRAMME PROVISOIRE DU COURS

Heures	Activités
<i>Lundi 22 septembre 2008</i>	
09:00 – 10:00	Ouverture du cours
10:00 – 10:15	<i>Pause</i>
10:15 – 11:00	L'histoire des armes chimiques
11:00 – 11:45	La Convention sur l'interdiction des armes chimiques
11:45 – 12:30	L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)
12:30 – 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 – 14:45	État de la mise en œuvre de la Convention
14:45 – 15:30	Droits et obligations des États parties au titre de la Convention
15:30 – 15:45	<i>Pause</i>
15:45 – 16:30	Mesures législatives et administratives qui doivent être adoptées par les États parties pour veiller à une mise en œuvre appropriée de la Convention
16:30 – 17:15	La désignation ou la mise en place de l'autorité nationale
17:15 – 17:45	Les missions des autorités nationales
<i>Mardi 23 septembre 2008</i>	
09:00 – 09:45	Le régime de vérification de la Convention
09:45 – 10:30	Le processus des inspections
10:30 – 10:45	<i>Pause</i>
10:45 – 11:30	Types d'inspections au titre de la Convention
11:30 – 12:30	Présentation de scénarios et création de groupes de travail
12:30 – 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 – 15:30	Groupes de travail : analyse des scénarios
15:30 – 15:45	<i>Pause</i>
15:45 – 17:15	Groupes de travail : analyse des scénarios (suite)
<i>Mercredi 24 septembre 2008</i>	
09:00 – 09:45	Armes chimiques anciennes ou abandonnées
09:45 – 10:30	Identification des installations industrielles déclarables au titre de la Convention
10:30 – 10:45	<i>Pause</i>
10:45 – 11:30	Déclarations au titre de la Convention
11:30 – 12:30	Le Manuel de déclaration et le Manuel sur les produits chimiques
12:30 – 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 – 14:45	Exercice de déclaration
14:45 – 15:30	Les dispositions de la Convention relatives aux transferts
15:30 – 15:45	<i>Pause</i>
15:45 – 17:15	Groupes de travail : analyse des scénarios

<i>Jeudi 25 septembre 2008</i>	
09:00 – 09:45	L'expérience française du contrôle des exportations
09:45 – 10:30	Assistance et protection au titre de la Convention
10:30 – 10:45	<i>Pause</i>
10:45 – 12:30	Groupes de travail : analyse des scénarios
12:30 – 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 – 14:45	La coopération internationale dans le domaine de la chimie
14:45 – 15:30	Programmes d'appui à la mise en œuvre menés par le Secrétariat
15:30 – 15:45	<i>Pause</i>
15:45 – 17:15	Groupes de travail : analyse des scénarios
<i>Vendredi 26 septembre 2008</i>	
09:00 – 10:15	Discussion des scénarios
10:15 – 10:30	<i>Pause</i>
10:30 – 11:15	Discussion des scénarios (suite)
11:15 – 12:30	Bilan du cours et clôture

Annex 2

**AN INVITATION TO PROPOSE CANDIDATES FOR A BASIC COURSE FOR
NATIONAL AUTHORITY PERSONNEL
PARIS, FRANCE
22 – 26 SEPTEMBER 2008**

NOMINATION FORM

Please submit the completed form **by 22 August 2008** to:
The Director, International Cooperation and Assistance Division, OPCW
Johan de Wittlaan 32, 2517 JR The Hague, the Netherlands
Fax: +31 (0)70 306 3535; e-mail: ipb@opcw.org.

Please TYPE or USE BLOCK LETTERS.

1.	Government body making the nomination	
2.	Is the nominee involved in activities related to inspections under the Convention? <i>(To be completed by the National Authority)</i>	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> If so, please provide details:
3.	Will the nominee be involved with training other personnel in escorting inspections? <i>(To be completed by the National Authority)</i>	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> If so, please provide details:
4.	Family name of* nominee	
5.	First name(s)	
6.	Date of birth	Day Month Year
7.	Place of birth	
8.	Citizenship	
9.	Gender**	Male <input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/>
10.	Passport number	

* Please give the first and family names as they appear in the nominee's passport. Incorrect or insufficient information may result in travel-related difficulties.
** For this and all like items, please tick the appropriate box.

11.	Date of issue	Day	Month	Year
12.	Expiry date	Day	Month	Year
13.	Place of issue			
14.	Employer			
15.	Description of duties			
16.	Contact address (Please do not give a post-office box number)	Street		
		Number	Post code	
		City		
		Country		
17.	E-mail address			
18.	Telephone numbers, including country and city codes	Home		
		Work		
		Mobile		
19.	Fax numbers, including country and city codes	Home		
		Work		
20.	Has the nominee previously attended training sessions organised by OPCW?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>	
		If so, when and where?		
21.	Is sponsorship a condition of participation?	Yes <input type="checkbox"/>	No <input type="checkbox"/>	